

SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES

Agir pour ne pas Subir



GROUPE DE TRAVAIL SUR LES SIE

Depuis deux ans, nous constatons que les réunions métier consacrées aux SIE sont uniquement orientées sur l'organisation, dans le seul souci des économies budgétaires, au détriment des missions et des difficultés que les agents des SIE éprouvent quotidiennement.

La CFTC DGFIP demande que les discussions métiers portent sur les préoccupations métier des agents, pas sur celles « structures » du bureau SPIB, quoique vous vous en défendiez. **Nous ne sommes pas là pour faire de la figuration.**

- Pendant que les effectifs fondent comme neige au soleil, les remboursements du CICE augmentent, et les cessions de créances en germe aussi, **accroissant de plus en plus la charge des services.**

- La fiabilisation des locaux est une mission d'envergure, qui a pris du retard en 2014 avec un calendrier bousculé par le CICE, et qui sollicite également les CDIF.

- Les évolutions informatiques à marche forcée (surveillance relance, pro coll, gespro CFE) s'accompagnent d'un volume toujours plus important de notes qui ne peuvent plus être assimilées par les agents.

La récompense, pour les équipes ? C'est la fin de la prime de récompense collective, et de l'indemnité exceptionnelle compensatrice de perte de pouvoir d'achat mise en place en 1998

- Le transfert des procédures collectives aux PRS reste pour la CFTC DGFIP une erreur stratégique, qui ne décharge pas les services donneurs autant que prévu, et qui détourne les PRS de leur mission première, le recouvrement offensif à enjeu, en mobilisant des équipes sous-dimensionnées. L'enquête de l'ACP le prouve et la DGFIP a annoncé engager une réflexion pour revoir ce sujet. Quelle est la position de GF (service de Gestion Fiscale) sur ce sujet ?

- L'équipe d'encadrement d'un SIE, comptable et adjoints, a besoin d'un véritable outil de pilotage des travaux de gestion et des contrôles internes (AGIR n'est pas une application ergonomique !)

- Puisque tout le monde semble d'accord, les bureaux métier en 2013 avec les bureaux RH en 2012 et en 2014 il est temps d'aborder la problématique des adjoints de tous les postes, et des SIE en particulier. Il s'agit d'un métier qui a vu disparaître la seule maigre prime d'adjoint en septembre 2014, la prime d'intérim du chef de poste. Un cadre A en direction, qui n'est pas un encadrant, perçoit plus qu'un adjoint en charge d'une équipe, c'est inacceptable.

- La CFTC DGFIP alerte à nouveau le bureau métier sur la dégradation des conditions de vie au travail et les risques psycho-sociaux pour les agents des SIE, postes reconnus par la DGFIP

SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES
2 rue Neuve Saint Pierre - 75181 PARIS CEDEX 04
☎ 01 53 17 86 53 ☏ 01 53 17 86 55

Site Internet : <http://cftc-dgfip.fr>

CFTC : LE SYNDICAT CONSTRUCTIF

SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES



Agir pour ne pas Subir

comme les plus lourds à gérer, aux missions diverses et complexes, et en constante évolution, avec des applications vieillissantes, multiples et inadaptées.

- Les expérimentations telles que proposées dans les fiches du jour ne doivent pas donner lieu à des projets de DDFIP qui jouent aux apprentis-sorciers. Pour exemple, la DDFIP77 a informé les O.S le 10/3/2015 de 3 types d'expérimentations concernant 5 des 12 SIE du département, dont deux ayant déjà fusionné en janvier 2015. Tant de zèle est consternant, puisqu'aucune concertation avec les comptables et les agents n'a eu lieu au préalable, et que ce département ne figure pas dans votre liste, et qu'une expérimentation devait commencer le...1er mars 2015.

Si le travail à distance peut être une solution à certains découverts en effectif, il doit être porté par les Equipes de Renfort et non par d'autres SIE. Il est déjà compliqué pour les comptables de gérer les priorités et le calendrier de leur propre unité, il paraît inconcevable de leur proposer de gérer des tâches pour d'autres SIE.

Aucune DDFIP ne peut exiger d'un comptable qu'il engage sa responsabilité sur les opérations dont il a la charge en mettant son équipe au service d'un collègue.

L'exemple de la fusion en deux temps du SIP-SIE de Nemours avec le SIE de Melun est criant : dans le projet initial, le comptable de Nemours devait assumer cette RPP seul, sans équipe, pendant 9 mois. C'est à la demande de la section 77 de la CFTC que le projet a été modifié pour le CTL du 27 mars 2015.

A l'heure des restrictions budgétaires de tous ordres, il nous paraît également utopique d'imaginer que les agents du SIE de A iront faire les visites de terrain du SIE de B, générant des frais de déplacement.

- La CFTC DGFIP refuse de cautionner la désintégration du réseau des SIE, et l'apparition de méga-postes ingérables qui seront confiés à des cadres qui ont rarement été comptables et managers auparavant.

- Les SIE sont abreuvés en continu de notes et circulaires des différents bureaux GF (+ de 120 en 2014), parfois sans concertation, ou en dehors de tout calendrier cohérent, remettant en cause dans certains cas le pilotage des cadres et changeant les priorités données aux équipes.

Vous ne pouvez pas continuer à ignorer les problématiques « métiers » des SIE.

Nous exigeons d'urgence de vrais GT qui portent sur le cœur des missions.

Seul un vrai dialogue social vous assurera la pleine collaboration des cadres et des équipes aux réformes et réorganisations à venir, et non la parodie à laquelle nous assistons.

Notre seule question aujourd'hui est : Attendez vous la rupture pour ouvrir ce dialogue?

SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES
2 rue Neuve Saint Pierre - 75181 PARIS CEDEX 04
☎ 01 53 17 86 53 ☏ 01 53 17 86 55

Site Internet : <http://cftc-dgfip.fr>

CFTC : LE SYNDICAT CONSTRUCTIF